L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 24 JUILLET 1878. — 51me Année

DURAND & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI 24 JUILLET 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. Valeton, à l'enseigne des rues Dauphine et Hôpital, fonds de grocerie.

AVIS.

Aucune annonce de nature politique n'est admise à moins qu'elle ne soit payée d'avance.

LE COMITÉ POTTER.

Bien que nous n'ayons pu suivre dans tous ses détails l'enquête faite par le comité Potter, à Washington, nos propres dépêches télégraphiques nous ont fourni des informations assez régulières et assez exactes pour que nous puissions nous former une juste opinion à ce sujet. Nos lecteurs ont vu que l'investigation sur les retours de la Floride n'a pas duré longtemps; elle a été presque aussi vite terminée que commencée, car dès le début, dès la première séance, il a été prouvé qu'on avait substitué de faux retours aux retours véritables et que la commission électorale avait refusé de s'éclairer sur ce point à commis un infâme déni de justice. Il a été prouvé aussi, dès le début, que M. Noyes, le représentant de M. Hayes en cette affaire, de M. Hayes qui, par reconnaissance, a fait de son digne ami un représentant diplomatique des Etats-Unis en France, avait joué en Floride le même rôle que Stanley Matthews et Sherman ont joué en Louisiane.

Si donc il y avait un tribunal d'appel, un tribunal indépendant, devant lequel la contestation électorale pût être portée, le résultat n'en serait pas douteux, et M. Hayes ne l'attendrait pas. Il serait le premier à dire: Je confesse que mon élection est mensongère, que la fraude seule m'a porté à la place que j'occupe et qui ne m'appartient pas. En conséquence, je donne ma démission." L'investigation si courte sur l'élection présidentielle en Floride ent suffi seule pour assurer le changement en question. M. Tilden serait aujourd'hui le vrai Président des Etats-Unis et la conscience publique serait satisfaite.

Mais à défaut de la Floride, à supposer que les faits de fraude dénoncés n'eussent pas été établis en cet Etat, nous avons la Louisiane. "Là, il n'y a pas seulement une preuve, deux preuves, trois preuves; il y en a des centaine, il y en a des milliers. Autant de témoins appelés devant le comité d'enquête, autant de démolisseurs de l'élection de M. Hayes. On se sent pris de honte pour les Etats-Unis quand on lit ces dépositions, et l'on se demande à chaque instant s'il n'y a pas assez de fraudes constatées pour en appeler à la conscience du peuple. Un journal de Washington, le *Post*, faisant un résumé des dépositions reçues seulement par le comité Potter est arrivé aux conclusions suivantes que nous reproduisons commodément pour écourter une instruction dont le public commence à être fatigué, bien qu'il y mette tout son courage et que ce courage soit soutenu par son indignation. Le *Post* trouve donc qu'en mettant de côté l'Etat de la Floride, qu'aucun homme honnête ne saurait nier avoir été volé, et en ne prenant que la Louisiane pour sujet de considération, l'investigation du comité Potter a prouvé:

1. Qu'une conspiration a été faite par certains meneurs républicains ayant pour objet la défaite d'élection dans les paroisses d'est-Feliciana, Grant et autres paroisses démocratiques.

2. Que le fait de l'absence des votes républicains dans les opérations du collège électoral d'Est-Feliciana n'est pas dû à l'intimidation, comme cela a été allégué, mais qu'il faut l'attribuer au conseil donné par Anderson aux meneurs républicains de ne pas voter, l'absence des votes devant avoir un meilleur effet que tous les affidavits du monde.

3. Que pendant une période de deux jours après l'élection, les meneurs républicains ont avoué et admis que Tilden et Nicholls avaient emporté l'Etat par une forte majorité.

4. Que lorsqu'il devint évident que l'élection de Hayes dépendait du résultat en Louisiane, des combinaisons délibérées furent faites dans le but d'annuler la volonté du peuple telle qu'il l'avait exprimée aux polls.

5. Que conformément à ce plan des protestations forgées et altérées suivant le besoin de l'occasion, furent faites pour les paroisses d'Est et d'Ouest-Feliciana, et que par ce moyen une majorité démocratique de plus de 2800 fut changée en une majorité républicaine de 500.

6. Que des promesses de récompenses faites par John Sherman et d'autres empêchèrent les inspecteurs d'élection dans ces paroisses de révéler et d'exposer les fraudes.

7. Que le 27 novembre, quand le Bureau des Retours se mit à faire le sommaire du résultat de ses travaux, il fut découvert que Packard et une Législature républicaine étaient élus, Hayes avait été battu.

8. Qu'après cette date, et afin d'assurer le vote électoral à Hayes, de fausses protestations furent fabriquées pour Richland et d'autres paroisses, et les retours de Lafayette et d'autres paroisses furent changés pour augmenter le chiffre du vote républicain.

9. Que des affidavits portant des noms fictifs et des noms d'hommes morts, furent fabriqués à la Douane, et que sur ces affidavits fictifs polls démocratiques furent rejetés.

10. Que les actes ci-dessus mentionnés étaient connus de quelques-uns des "hommes d'Etat visiteurs" qui les approuvèrent.

11. Que le vote électoral de l'Etat, tel qu'il fut compté devant les deux chambres du congrès, n'était qu'une fabrication.

12. Que John Sherman, actuellement secrétaire du Trésor, et à l'époque le représentant personnel de M. Hayes, a commis le crime de subornation et de parjure.

13. Qu'il promit protection et récompense aux principaux meneurs dont la coopération était nécessaire à l'accomplissement de la fraude.

14. Que le faux président, en remplissant les promesses de Sherman et de Hayes, a récompensé avec des places tous les coquins qui ont aidé au crime en Floride et en Louisiane.

15. Que Stanley Matthews, sénateur républicain de l'Ohio, et le juge Harlan, de la Cour Suprême, avaient une connaissance coupable des transactions frauduleuses par lesquelles le vote de la Louisiane a été volé et qu'ils étaient personnellement intéressés eux-mêmes à ce que les criminels fussent protégés et récompensés.

16. Que le sénateur Morton et le général Garfield, tous deux membres de la Commission Electorale, savaient, quand fut compté le vote de la Louisiane pour Hayes, que ce vote était une fabrication et un faux.

17. Que le sénateur Kellogg, qui avait aidé à la fabrication des retours de la Louisiane, s'est depuis rendu coupable d'une subornation de témoins.

18. Que pas un des criminels, qui ont participé au forfait le plus colossal de l'époque, n'a été puni; mais que tous, excepté deux sur plus de cent, ont été pourvus de places sur la demande ou l'ordre direct de M. Hayes, et dans quelques cas, sur une intervention persistante et continue.

A peu d'exceptions près, ces faits sont prouvés, indépendamment des témoignages d'Anderson ou de Weber, bien que le comité d'enquête ne soit pas au bout de ses travaux. Et cependant, le réquisitoire est terrible, tout basé qu'il est sur les dépositions reçues seulement à Washington. Il est corroboré par tous les témoignages reçus ici devant le sous-comité. Et, certes, les témoins appelés et entendus font nombre déjà, et tous ces témoins sont pour la plupart républicains. Ils avouent qu'ils ont signé ou marqué des papiers qu'ils ne connaissaient pas ou dont ils ignoraient le contenu. Et maintenant qu'on leur lit ce qu'ils ont signé, ils répondent très naturellement qu'ils n'ont jamais fait de telles dépositions. Ils vont plus loin et déclarent qu'on ne leur demandait pas ce qu'ils savaient ou ignoraient, mais qu'après leur marque donnée ou accomplie les blancs suivant les besoins de la cause. Ainsi faisait-on à l'égard d'une paroisse, et si cette paroisse ne suffisait pas pour l'appoint, on faisait de même à l'égard d'une seconde, puis d'une troisième et d'une quatrième, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on fût arrivé au chiffre requis pour composer une majorité républicaine. On dit que les investigateurs républicains veulent faire entendre des témoins sur l'intimidation même. Nous ne le leur conseillons pas. La débâcle serait encore plus signalée—Ce serait pour eux un véritable désastre.

RÉSOLUTION.

Nous n'avions pas trouvé dans la série des résolutions adoptées le 13 juillet par le parti démocrate conservateur de la paroisse Ascension la résolution suivante, omise sans doute par mégarde dans la copie qui nous avait été adressée. Nous réparons cette omission en publiant cette résolution textuellement:

Résolu que la conduite politique de son Excellence le gouverneur Francis T. Nicholls a notre cordiale et entière approbation et qu'elle a pleinement répondu à l'opinion que nous avions de son honnêteté, fermeté et capacité, opinion basée sur la connaissance que nous avions de son caractère depuis sa jeunesse jusqu'à ce jour.

Que nous endossons cordialement et sans réserve son administration et reconnaissons que bien qu'il soit entré en fonction dans des circonstances graves et critiques, il a rempli ses difficiles devoirs exécutifs avec fermeté, impartialité et justice à l'entière satisfaction de tout citoyen, droit, candide et raisonnable, et que dans son patriotisme et son dévouement inébranlable au véritable intérêt du peuple de la Louisiane et aux justes mesures de réforme, il a exécuté à la lettre et dans son esprit la plateforme du parti démocrate conservateur et qu'il a droit à l'appui constant, à la confiance et à la reconnaissance du peuple de cet Etat.

Tapis, Nattes, etc., a bon marché.—MM. Elkin & Co., 168 rue du Canal, se proposant de transporter leur magasin au No 100 de la même rue, vers le 1er septembre, vendront à prix réduits leurs tapis, nattes, toiles cirées, etc., afin d'écouler rapidement leur stock qu'ils voudraient renouveler. Voir l'annonce.

LA CHALEUR A NEW-YORK.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*:

La température à New-York est arrivée depuis deux jours au point où tous les sujets politiques cessent d'offrir de l'intérêt. On ne pas se laisser accabler par la chaleur est le seul et unique objet des préoccupations de chacun et de tous. Ceux qui le peuvent vont à Manhattan Beach, à Rockaway ou autre part; ceux qui sont forcés de rester mangeront *in petto* et passent le temps à s'éventer. Les affaires n'ont nulle activité. Les commis des magasins sont plongés dans une sorte de torpeur dont ils ne sont tirés qu'à moitié par l'entrée occasionnelle de quelque client en nage. Trente cas d'insolation ont été signalés jeudi à New-York, mais deux seulement ont été suivis de mort presque immédiate. Les victimes sont Abraham Kapiten, mort en sa résidence, No 59 Bayard street, et Antonio Petrafesa, mort à l'hôpital des émigrants, au Castle Garden.

Plusieurs reporters ont visité des quantités de *tenement houses*, en compagnie d'officiers de la commission sanitaire, et ils font des peintures véritablement pitoyables des souffrances de leurs occupants. "Dans Essex et Ludlow streets, dit l'*Express*, des femmes à demi-nues sont assises sur les perrons, donnant le sein à des enfants qui gémissent faiblement; à côté sont des hommes en manches de chemise et semblant entièrement indifférents; à toutes les fenêtres on aperçoit les têtes et les cous des jeunes filles qui, n'ayant sortir à cause de la chaleur, s'éventent avec acharnement.

Une visite sur le toit d'une de ces maisons a révélé une scène devant laquelle il était impossible de ne pas être ému. C'était une maison à 7 étages, contenant vingt-huit familles, quoiqu'il ne fût pas possible de comprendre où tant de monde trouvait place pour vivre et pour respirer. Le toit d'étain avait été arrosé fréquemment, et en ce moment même deux petits garçons apportaient à grand-peine par l'escalier étroit un énorme baquet d'eau. Une vingtaine de personnes étaient assises ou couchées dans toutes les postures imaginables. C'était la même chose sur les toits voisins, et de quelque côté que l'œil se tournât il embrassait au moins une centaine d'êtres humains, hommes, femmes, enfants, de toutes nations, vieilles aux cheveux blancs, babies commençant à peine à marcher, hommes robustes qui avaient travaillé dur tout le jour, tous s'éventant, se plaignant, et cherchant vainement le sommeil."

"Nous avons à annoncer, dit la *Tribune*, la vague d'air chaud parmi les étrangers de distinction récemment arrivés; et beaucoup de gens voudraient bien savoir quand le vague d'air frais fera retenir sa place. Quand Chicago et Saint-Louis, qui ont supporté tout le poids de cette horrible chaleur, ont été favorisés hier d'une brise rafraîchissante, notre ville et toute la région environnante ont ressenti la première attaque de la vague chaude. Quoiqu'elle ait été tempérée dans une certaine mesure par l'orage du soir, ses effets ont été marqués. Les affaires ont été virtuellement suspendues en beaucoup d'endroits; toutes les routes par où on peut sortir de la ville étaient encombrées, et parmi ceux qui sont restés il y avait eu, à minuit, trente-cinq cas d'insolation rapportés à la police en cette ville et à Brooklyn, non compris les personnes affectées par la chaleur dans leurs propres résidences.

"Pour ceux qui ont des résidences confortables, cette période torride peut n'avoir rien de plus grave que de simples désagréments personnels, à condition de prendre les précautions convenables et d'observer la [illegible] se tenir frais, au [illegible]. Mais pour les pauvres [illegible] est plus redoutable que [illegible] sauver, par ce que des [illegible] [illegible] pour améliorer la position des occupants des *tenement houses* entre temps d'épreuves, et qui contribuent aux charités surgissant de partout pour [illegible] assez au moins la condition d'une [illegible] œuvre."

L'Etat [illegible] aux [illegible] de Hayes [illegible] [illegible]

Le [illegible] ont reconnu la [illegible] [illegible] d'adieu, [illegible] respect [illegible] pour lui; mais [illegible] [illegible] le padischah, [illegible] montrât plus fréquemment en public.

Le padischah [illegible] et la mine allongée.

Quand elle [illegible] aux personnes présentes:

—Je voudrais bien savoir quel intérêt peut avoir [illegible]

LE SOUS-COMITÉ D'ENQUÊTE DU CONGRÈS.

DIX-HUITIÈME SÉANCE.

Mardi, 23 Juillet.

La chaleur est intense dans la salle. Les reporters voudraient s'approcher des fenêtres, mais la discipline impitoyable établie par M. le sergent d'armes le leur défend; ils soupirent après une bourrasque.

M. Cox est, comme d'habitude, le premier à son poste. Le bruit court qu'il est décidé à nous quitter samedi prochain, au plus tard; des affaires importantes exigent impérieusement sa présence dans une autre partie de l'Union, où il n'aura pas de témoins à interroger. Ses collègues s'en iront avec lui. Leurs compagnons d'infortune—les représentants de la presse—leur souhaiteront un bon voyage.

Quelques minutes avant l'arrivée de MM. Stenger et Blackburn, M. Hill prie le public d'évacuer la salle, et le public se retire lentement et à regret. Au banquet du comité il n'y a pas place pour tout le monde.

La séance est ouverte à onze heures. MM. Stenger, Cox et Blackburn sont présents.

TÉMOIGNAGE DE M. ROBERT C. WICKLIFFE

Ancien gouverneur de la Louisiane.

Le témoin habite West Feliciana, où il résidait en 1876. Il était un des deux électeurs démocrates pour tout l'Etat. Il a organisé des clubs et prononcé des discours. Lorsqu'il s'adressait aux votants de couleur, il comparait la situation de la Louisiane sous les gouverneurs républicains à sa situation sous l'ancien régime; il s'étendait sur l'emploi qu'on avait fait, sous les républicains, de l'argent destiné au maintien des écoles publiques.

Les démocrates reçurent douze cents suffrages; le nombre des votants démocrates n'excédait pas quatre cents.

Le témoin a été fort surpris en apprenant que M. D. A. Weber avait présenté une protestation. M. Weber, après l'élection, avait dit, au major Bascum, de l'armée des Etats Unis, en présence du témoin, que l'élection s'était passée tranquillement et loyalement.

Durant les séances du returning board, le témoin, sur l'ordre de M. Wells, a dû se retirer de la salle toutes les fois qu'il n'y avait pas de contestation.—Des hommes de couleur ont dit au témoin qu'ils n'avaient pas déclaré ce que contenaient leurs affidavits.

M. Blackburn.—Avez-vous connaissance du sujet du vote d'un seul poll republicain de West-Feliciana, par le returning board?

R.—Non, monsieur.

Beaucoup d'hommes de couleur assistaient, avec leur femmes, aux assemblées démocrates.

TÉMOIGNAGE DU COLONEL S. J. POWELL.

Le colonel demeure à West-Feliciana; il y était à l'élection de 1876. Il commença l'organisation du parti démocrate en mai; il partit ensuite pour le Nord et, à son retour, l'organisation était complète.—Le témoin haranguait fréquemment les clubs, qui, hors des limites des villes, se composaient en grande partie de votants de couleur. Les blancs voyaient la nécessité d'avoir l'ascendant pour sauver la paroisse. La population de couleur semblait décidée à coopérer avec eux; la question des écoles était pour elle la grande question. Le témoin tenait, dans ses discours, à les convaincre de la nécessité d'agir aux blancs et de vivre heureux au milieu d'eux.

M. Blackburn.—Les votants de couleur s'unirent-ils, de plein gré, aux démocrates?

R.—De plein gré.

Le témoin se souvient de la publication, après l'élection, de plusieurs affidavits de votants de couleur de la paroisse; on lui a dit que ces derniers avaient déclaré les documents faux.

Le 15 novembre, il rencontra, à la Nouvelle-Orléans, M. D. A. Weber, qui lui déclara n'avoir présenté aucune protestation.

M. Blackburn.—M. Weber vous avait-il dit, auparavant, que l'élection avait été loyale et paisible?

R.—Non, monsieur.

M. Cox.—L'état des choses, dans la paroisse, autorisait-il les propriétaires à exiger la démission d'un juge et de membres du jury de police?

R.—Oui, monsieur.

Le témoin parle d'une organisation de blancs; elle avait pour but d'empêcher le vol et la vente de la graine de coton. Les hommes de couleur de la paroisse ont été fort doux jusqu'au moment où ils sont devenus citoyens.

M. Blackburn.—Lorsque les démocrates exigèrent la démission de certains fonctionnaires, espéraient-ils que les successeurs de ces derniers seraient des démocrates?

R.—Non, monsieur; ils voulaient avoir des fonctionnaires plus dignes de leur confiance. C'est le gouverneur que la loi chargeait de les désigner.

Le témoin est persuadé que sans la présence des républicains blancs et des *carpet-baggers* il n'y aurait pas eu de différends entre les noirs et la population blanche. Celle-ci n'était nullement opposée à ce que les votants de couleur exerçassent leur droits, mais elle ne voulait pas se voir imposer des fonctionnaires incapables ou corrompus.

TÉMOIGNAGE DE M. W. W. LEEKE.

M. Leeke habite St. Francisville, West-Feliciana, depuis quarante-cinq ans. Il a pris une part active à l'élection de 1876 et organisé plusieurs clubs. Il ne s'était jamais occupé de politique auparavant. Le triomphe des conservateurs était une question de vie ou de mort.

Le témoin, quand il s'adressait aux votants de couleur, comparait les professeurs et les dépenses des écoles publiques avant la guerre aux [illegible] et aux dépenses des écoles sous l'administration des républicains. Il leur disait que leurs enfants ne recevaient [illegible] instruction et que leurs filles se livraient à la prostitution; que quand ils étaient malades, ils se fiaient aux médecins démocrates; que quand ils devaient comparaître devant les tribunaux civils ou criminels, ils s'adressaient aux avocats démocrates; qu'ils ne songeaient [illegible] radicaux que quand il s'agissait de voter; qu'il était temps de [illegible] démocrates en matières politiques [illegible] de tous. Ces arguments [illegible] le témoin, eurent [illegible] influence sur les votants de couleur [illegible] devinrent plus enthousiastes [illegible]

De [illegible] après l'élection, M. Di A. [illegible] le témoin connaissait fort bien [illegible] pour la Nlle-Orléans; il revint [illegible] du 15 au 20 novembre, et dit [illegible] qu'il n'avait pas présenté de protestation, qu'il n'avait pas de raisons de [illegible] présenter, qu'il avait quitté la paroisse [illegible] sans en présenter, malgré de [illegible] instances. Trois jours plus tard, [illegible] Weber repartit pour la Nlle-Orléans [illegible] à son retour, le témoin avait appris [illegible] avait fait un affidavit, alla le trouver [illegible] lui en exprima son étonnement; [illegible] je vous déclarai, dit-il, que je [illegible] pas fait d'affidavit, je vous disais [illegible] M. Leeke, mais on m'a forcé d'en faire [illegible]. Le témoin le quitta et ne le revit [illegible]

M. G[illegible] homme de couleur, et M. Vizinski [illegible], ont, à la connaissance du témoin, démenti ce qu'on leur fait déclarer [illegible] les affidavits qui leur sont attribués.

Les membres du jury de police furent requis de donner leurs démissions parce qu'ils étaient non seulement incapables, mais encore s'enrichissaient aux dépens des contribuables. Un de leurs premiers actes fut de proclamer que leurs mandats seraient [illegible] au paiement des [illegible]. Ils [illegible] des prix exagérés pour la construction de ponts, et leur président reçut une somme de cinq cents piastres comme pot-de-vin.

M. Cox.—L'assassinat de M. D. A. Weber ne se rattachait-il pas à la politique?

R.—Non, monsieur. J'attribue et j'ai toujours attribué la mort de M. Weber à la publication d'un article dans lequel il menaçait de donner au public les noms de trois percepteurs concussionnaires. Le comité a cet article.

TÉMOIGNAGE DE M. JOHN WARD.

M. Ward était employé de la douane; il a été destitué le 2 février 1878, et n'a pas touché de salaire depuis lors; il figure, cependant, sur la liste de M. Tomlinson, comme ayant été transféré en janvier.

TÉMOIGNAGE DE M. E. K. RUSS.

M. Russ réside à la Nlle-Orléans. Il a été surintendant d'élection. Il a rédigé des affidavits qui ont été signés par les returning board, mais il n'a rédigé aucun de ceux que lui fait passer M. Cox.

Il devait sa désignation à M. J. P. Harris. Il écrivait ce que lui disaient les témoins et le leur lisait ensuite. Il n'a pas connaissance de pression de la part des autres greffiers.

M. Russ a vu des témoins signer et prêter ensuite le serment. C'est M. Wolsey qui les assermentait.

M. Blackburn—En interrogeant les témoins de couleur, cherchiez-vous, dans leurs dépositions, tout ce qui était de nature à aider le parti républicain?

R—Oui, monsieur.

M. Blackburn—Si ces témoins avaient fait une déclaration quelconque favorable aux démocrates, l'auriez-vous écrite?

R—Non, monsieur.

M. Blackburn—Les démocrates avaient-ils jamais eu, à votre connaissance, de représentant à la douane, quand les greffiers prenaient les affidavits?

R—Non, monsieur.

Le témoin ignore si les documents étaient préparés pour les *visiting statesmen*—les hommes d'Etat en visite. Ces hommes d'Etat lui étaient inconnus; il a vu deux d'entre eux—M. Stoughton et Sherman—à la douane, à l'époque de la rédaction des affidavits.

M. Blackburn — N'avez-vous pas été mêlé à la disparition de quatre barils de whisky quand vous étiez commis déchargeur sur la levée?

R—Non, monsieur.

M. Russ est venu à la Nlle-Orléans durant la guerre.

TÉMOIGNAGE DE M. J. B. MCARDLE.

Le témoin est un des rédacteurs des affidavits faits à la douane; c'est lui qui a rédigé l'affidavit de M. Thomas Steward.

Il n'a jamais écrit autre chose que ce que lui disaient les témoins. Les autres greffiers agissaient de même.

M. McArdle est employé à la douane. Il est anglais de naissance et a fait partie de la police métropolitaine. Il avait reçu un congé pour s'occuper des affidavits.

M. Blackburn—Pouvez-vous affirmer que l'affidavit fut lu à M. Thomas Steward?

Non, monsieur.

Le témoin était chargé de ne prendre que les dépositions favorables au parti républicain.

M. Blackburn—Auriez-vous accepté une déposition favorable aux démocrates?

R—Je ne le crois pas.

M. Blackburn—Je le pensais bien.

TÉMOIGNAGE DE M. DUNBAR.

M. Dunbar est sous-sergent d'armes du comité; il déclare qu'il a remis une citation à Mme veuve Weber, à Donaldsonville, et à M. J. Gondran, au-dessus de Donaldsonville.

Mme Weber a répondu au témoin qu'elle ne pouvait pas venir à la Nlle Orléans parce que deux de ses enfants étaient atteints de la fièvre scarlatine; M. Gondran a répondu que ses affaires le mettaient dans l'impossibilité d'obéir à la sommation du comité.

M. W. A. STRONG,

secrétaire d'Etat, est rappelé. M. Stenger lui passe un document et il reconnaît la signature de Thomas S. Kelly, ancien portier de M. Kellogg.

Le secrétaire lit une lettre de M. Kelly; elle est datée de Lake Providence, Lne., 9 juin 1878, et déclare au comité que la signature de M. Jeffrion, ainsi que celle de M. Laylasee, ont été contrefaites sur les certificats des électeurs présidentiels républicains.

M. Streng reconnaît la signature parce qu'elle est exactement semblable à celle qui se trouve au bas de mandats déposés aux bureaux de secrétaire d'Etat.

TÉMOIGNAGE DE M. JAMES KELLY.

Le témoin habite la Nlle-Orléans; c'est un ancien capitaine de police. Il est parti de la Nlle-Orléans le jeudi, 27 juin dernier, pour Lake Providence, où il est arrivé le 30 juin. Il y a vu James Kelly, qu'il connaît bien et qui était portier de M. Kellogg.

Kelly dit au témoin qu'il était prêt à donner son témoignage devant le comité, et lui promit de partir avec lui, le lendemain, pour la Nlle-Orléans, mais, dans l'intervalle, un homme de couleur du nom de Kennedy, sous-portier du sénat des Etats-Unis, et une femme de couleur, arrivèrent à Lake Providence et Kelly disparut de la ville.

M. Cox.—Aviez-vous été autorisé à offrir une récompense à Kelly?

R.—Non, monsieur.

M. Cox—Que vous dit Kelly au sujet de son témoignage?

R.—Qu'il était prêt à le donner parce qu'il n'avait pas été bien traité par M. Kellogg.

TÉMOIGNAGE DE M. F. Q. MINOR.

M. Minor réside à la Nlle Orléans; il est aide de M. Boylan, chef de la police.

Le témoin, à la demande du chef, a transmis, à Cincinnati, une dépêche annonçant le départ de Kelly et de Kennedy de Lake Providence, et donnant leurs signalements.

Le secrétaire lit une réponse du chef de la police de Cincinnati, annonçant que Kelly et Kennedy ont traversé Cincinnati; une autre lettre du même chef, annonçant que Kelly et Kennedy ont été suivis durant leur séjour à Cincinnati et qu'ils sont partis pour Washington.

TÉMOIGNAGE DE M. JOHN A. STEVENSON.

Le témoin demeure à la Nlle-Orléans depuis 1858; il connaît M. E. K. Russ depuis 1865, et le connaissait à l'époque où il était commis déchargeur sur la levée.

M. Russ était aide de son beau-père, qui était commis déchargeur.

M. Stevenson parle de la disparition de quatre ou cinq barils de whisky, partie d'une consignation reçue par M. J. H. Oglesby. Ces barils furent découverts dans un entrepôt où M. Russ les avait envoyés. Le témoin promit de ne pas poursuivre M. Russ pourvu que celui-ci s'engageât à ne plus travailler sur la levée, et il n'y a pas travaillé depuis cette époque-là.

Le comité siège à huis clos, puis s'ajourne à ce matin, mercredi, à dix heures et demie.

L'AFFAIRE DE LA LOTERIE DE NAPLES.—L'instruction de l'affaire Di Mattia est poussée activement. Jusqu'à présent, on n'a pas lancé de mandat d'amener contre le prêtre.

On raconte que quand il partit de Naples il se fit accompagner jusqu'au wagon par un délégué de la sûreté publique. Avant de fortes sommes sur lui, il craignait une attaque de voleurs.

La dénonciation faite à l'autorité judiciaire a été verbale et écrite. Les individus dénoncés comme complices sont au nombre de trente environ, et, au dire du journal *Roma*, il y aurait parmi eux des gens haut placés.

La justice a procédé, comme nous l'avons dit, à diverses perquisitions domiciliaires. Elle a commencé par la maison de Di Mattia. Lorsque les agents de la force publique s'y rendirent, un prêtre, frère de Di Mattia, leur demanda ce qu'ils voulaient. On lui répondit qu'on était chargé de procéder à une perquisition. Un autre s'empressa alors d'ouvrir un meuble et de remettre un livre de compte courant près la caisse *Spirito Santo* pour la somme de 700.000 francs, plus 13 billets de banque de mille francs et des titres de la dette publique représentant une rente de 735 francs au nom du père de Di Mattia.

C'est tout ce qu'on a trouvé dans cette maison en fait d'argent.

13,00 francs avaient été laissés par Di Mattia à son frère pour qu'il en fit des aumônes.

On a aussi procédé à une perquisition domiciliaire chez un [illegible], le chevalier C.... On y a séquestré une traite de 10,000 fr. à l'échéance d'hier et 500 fr. en numéraire.

Les perquisitions continuent.

Quelques-uns disent en ville que la dénonciation a été faite par des camoristes qui auraient tenté inutilement de faire chanter Di Mattia, et qui, pour se venger, auraient échafaudé un ensemble de faits de nature à compromettre le prêtre.

—A la crémerie.

On sert à un consommateur un beefsteak dont la viande paraît avoir appartenu à un cheval d'au moins vingt-deux ans.

Le consommateur s'escrime de toutes ses forces pour arriver à couper le beefsteak qui se cabre sous le couteau.

Gavroche, qui prend un riz au lait à la table voisine, n'y résiste pas, et de sa voix aiguë:

—Vous en viendrez pas à bout.... vous n'avez pas d'éperons.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet.—Vent variable, temps partiellement couvert et pluies locales. Pas de changement marqué dans la pression atmosphérique.

Température du 23 Juillet 1878.

Thermomètre de C. DURAMBE, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 h. du matin	80	27
Midi	91	33
3 P. M.	94	35
6 P. M.	87	31

Partis hier soir par le [illegible] de Mobile: John J Carrigan, Waukesha, Dr W H Ballard et famille, New York; J D Hamilton et famille, Baton Rouge; Bernard Leman et famille Blue Bridge, Va; Mme R Q Mallory, New York; Mme John H Kennard et trois enfants, Salem, Va.; A De Loffee et famille, New York; Mme Thompson, Columbus, Ga.; T Robinson, Chute du Niagara; Geo J Puech, Asheville, N. C.; Wm Johnson, New York via Cincinnati; L Detrick, Greenville, Fdo.; Mme C D Laborde et trois enfants, Orange Court House, Va.; L Pouregan, Chicago; M [illegible], Europe via New York; C H [illegible], Macon, Ga.; Mme S B Layad et fils, Charlottesville, Va.; R Shaw, N. York; Mme Frank Winy, St. Paul, Minn.; Mme E B Bragg, Wason Springs, Va.; D Ford, Columbus, Ky; Jules Train, New York via Cincinnati; F G Brown, Pensacola; Mme H J Bartlett, New York; Mlle Kate F Barrows, Salem, Va.; Juge G W Hudsmith, femme enfant, Alleghany Springs, Va; Mlle C F Boardman, Blount Springs; Mme A Waters, St Paul Minn; Mlle E H Baker, Petersburg Va.; E R Pegg, Salem, Va; Geo King et familles St-Louis; Mlle Marie Lestrapes, Lynchburg; J M White, Columbus, Kentucky.

Départs par la grande route de Jackson—Isaac Levi, N. York; A Aaron, N. York; P A Leleng et femme, Chicago; Ed Toby, Chicago; Wm John, Chicago; E B Hannan, Memphis; F X Buscoe, N. York; E M Hogan, N. York; Mme M J Hogan, N. York; James Vanhorn, N. York; Joe T Bradley, N. York; Col R Richardson, Monroe; J Lumbard, Vicksburg; P F Bourgeois, West [illegible]; [illegible] Cincinnati; W W King, Browns Wells.

Passagers partis pour New-York par le steamship Hudson: A Moulton et famille; Mme W M Tourne; Mlle E. Broger; A Talasane; B Palmer jr.; Mlle W Seymour; H A Frederic; E T Parker l. Forsyth, jr.; S T Dannie; Mme Kelleher et enfant; G T Tompkins; Sœur de St-Joseph; Sœur Dominicaine; Mlle L. Rodhuse; Peter Labouisse, femme, deux enfants et servante; Mme Juo Denègre; C Labouisse; E Dobell; A E Bignon.

Théâtre des Variétés.—Le club dramatique louisianais se propose de donner, le samedi, 17 du mois prochain, au théâtre des Variétés, une représentation au profit de la compagnie de milice du capitaine Aucoin. La pièce que se propose d'interpréter le club est une des plus jolies du répertoire français, et afin de piquer la curiosité de nos lecteurs nous ne la nommerons que plus tard, lorsque nous aurons occasion de dire encore un mot au sujet de la représentation.

Jules Piffant.—Nous avons appris avec peine la mort de M. J. Piffant, survenue à Marseille, le 1er juillet. M. Piffant était parti de la Nlle-Orléans il y a quelques mois pour faire un voyage en France. Pendant qu'il se trouvait à Marseille, il voulut ôter son habit, il laisse tomber un pistolet qui se trouvait dans l'une des poches et en voulant le ramasser le coup partit accidentellement, la balle traversant le corps de M. Piffant lui infligeant une blessure dont il est mort quelques jours après. M. Piffant était natif de notre ville et appartenait à la batterie C du Louisiana Field Artillery. Il avait été aussi un des promoteurs des tirs militaires à la carabine, de notre ville. Il était brave, bon et généreux et laisse un grand nombre d'amis pour regretter sa mort prématurée.

Procès en accessement.—Madame [illegible] a été demandé à la quatrième cour de district pour forcer une réduction de 50 0/0 sur des propriétés assessées à $24,000 et qui n'ont rapporté que la moitié à une vente de succession, bien que les titres soient excellents. Nombre de propriétés n'ont pas mieux été traitées et pour les autres on ne pourra obtenir de satisfaction. Si justice était faite rigoureusement, l'assessement général de la ville tomberait à 60 millions.

Interim.—M. Achille du Courthial, consul de France, a fait savoir au gouverneur qu'ayant été temporairement désigné pour remplir les fonctions de consul général à la Havane, le consulat de la Nlle-Orléans sera, pendant son absence, géré par M. Léon Ballaquet.

Suicide d'un ex-shérif.—Hier à midi et demi on entendit un coup de pistolet dans la maison No 3 de la rue Kerlerec. Les voisins accoururent et trouvèrent C. S. Sauvinet, ex-shérif civil, étendu sur le plancher avec une blessure à la tête et répandant beaucoup de sang. Comme il vivait encore, le Dr Formento a été appelé, mais tout secours médical était inutile. Sauvinet a expiré quelques minutes après.

Un fracas dans ce qu'on appelle un salon.—Lundi, à 3 ou 4 heures de relevée, un des acteurs engagés au salon du Pacifique, rue de Chartres, a eu une difficulté avec M. Heid, maître du dit salon, au sujet de salaires dûs à Sullivan. Celui-ci dans un accès d'énergie dramatique, a lancé deux gobelets à la tête de Heid, l'un l'atteignant au front et l'autre manquant son but, mais allant frapper une glace qui a été mise en pièces. Perte $40.

Sullivan après ces deux beaux coups, s'est esquivé promptement et la police allait lui courir après, quand Heid a déclaré formellement qu'il ne voulait pas le poursuivre, et il a raison. Sullivan est un bon acteur du salon du Pacifique et qui fait besoin. Il vaut mieux qu'il revienne et qu'on lui pardonne le brisement de la glace, à la condition cependant de ne pas briser la tête du propriétaire. Une glace se remplace; une tête comme celle de M. Heid ou comme celle de tout autre ne se remplace pas.

Jeté à terre.—Le cheval, attaché au buggy du Dr. Marx Levy, s'est emporté et, en arrivant au coin des rues Locust et St-Andrew, a renversé le buggy qui a été mis en pièces. Le docteur luimême étant jeté à terre, sans éprouver beaucoup de mal, heureusement.

Conseil de Ville.—Réunion hier sous la présidence du maire.

Une résolution de M. Brown, allouant $548 à M. Thos. Coleman, passe.

Une autre résolution, allouant $658 pour payer divers comptes, passe aussi.

Le maire renvoie l'ordonnance pour forcer la compagnie du chemin de fer de la rue Claiborne à construire un pont sur le vieux Canal. L'affaire est référée de nouveau à l'administrateur des améliorations.

Le comité qui avait été chargé d'examiner la question de police soulevée par le recorder Smith qui demande une plus forte protection, fait un rapport en faveur de sa demande. Il pourra augmenter sa force de quatre officiers de plus, ce que la loi permet. Ces officiers seront aussi sous le contrôle exclusif du recorder. La résolution est adoptée à cet effet.

Les résolutions suivantes ont été adoptées:

Pour reconstruire la maison d'école de Madison en même endroit.

Pour autoriser le maire à négocier avec James McConnell, avocat, pour ses honoraires et frais dans les divers procès de Mme Gaines contre la ville.

Pour permettre à Schluter et Duhme d'établir une petite raffinerie de sucre à vapeur au No. 109 de la rue Tchoupitoulas.

Pour référer l'enquête sur l'Asile des fous au même comité qui a fait enquête sur la Maison de Refuge.

Le maire a fait les nominations suivantes de surveillants pour la police: John L. Bariager, E. P. Conlon, J. D. Bayhie, Daniel Donovan, John Johnson, F. C. Postall, E. McCabe, G. Bachemin, W. Crotty, Thomas J. Byrnes, Martin Cramer, Henry, Wm. Creevy, Peter Uener, Alfred Bergeron, Alcide Bearegard, H. M. O'Meallie.

Sur motion, ces nominations sont remises à la prochaine séance.

—Victor Hugo est à Guernesey, dit l'*Evénement*.

C'est toujours une émotion poignante pour lui que de revoir la terre où il subit les souffrances de l'exil.

Et je me suis rappelé un mot bien touchant du maître.

Un jour il disait devant nous:

—On ne se doute pas du bonheur qu'un exilé trouve à *regarder du côté de la France!*....

L'INCENDIE DE LYON.—Les journaux de Lyon nous apportent des détails complets sur l'incendie des Charpennes qui a été annoncé par dépêche. Voici le récit du *Petit Lyonnais*:

Vers cinq heures, un incendie s'est déclaré dans l'usine servant de dépôt de pétrole et d'essences, ainsi qu'à la fabrication du savon, appartenant à M. Raval-Ber-Guigard, négociant rue Sainte-Catherine.

Cette petite usine qui n'emploie que trois ouvriers est située prolongement du cours Vitton, 18, et rue des Charmettes, 10.

Il était cinq heures lorsque, tout à coup, M. Garcin Clerc, employé à l'usine, aperçut une épaisse fumée sortant du hangar sous lequel étaient renfermées les bonbonnes vides. Aussitôt il s'empressa de donner l'alarme et d'appeler au secours, il était important en effet qu'on agît très vite.

La chaudière de l'usine étant en ébullition avait mis le feu en répandant des flammèches sur les amas de paille qui se trouvaient sous le hangar. Ces flammes, continuant à être projetées, vinrent atteindre une bonbonne de pétrole.

Aussitôt une détonation effroyable et prolongée se fit entendre. Vingt-huit fûts de pétrole prirent feu successivement, envahirent la cuve d'essences et avec une force inouïe, l'explosion brûla dalle souleva la chaudière de l'usine, qui fut lancée à vingt-cinq mètres de distance, effondra le mur de clôture sur la voie publique, traversa la rue et vint se heurter avec fracas contre la maison faisant face.

En même temps, des flammes étincelantes, colossales et menaçantes couvrirent la rue.

Des cris de terreur prolongés, auxquels venaient se mêler des sanglots de douleur et de torture; une scène terrible impossible à dépeindre: cent personnes jetées à terre par la secousse, se croyant toutes perdues, se sauvant épouvantées, allant à droite et à gauche, sans savoir où.

On voyait des personnes dont les vêtements brûlaient se débattre avec terreur et appeler au secours.

Pendant six minutes—un siècle—ce fut un pêle-mêle général où personne ne se reconnaissait; chacun perdait la tête. Cependant des citoyens énergiques ranimèrent tous les dévouements, et on a pu calculer l'étendue du désastre.

L'incendie continuait ses ravages; une épaisse fumée couvrait le ciel à tel point qu'on l'apercevait du centre de la ville. Une odeur insupportable se répandait des flammèches incendiaires qui étaient projetées sur les maisons voisines, et une chaleur intolérable interdisait absolument de s'approcher de la fournaise incandescente.

Il y a vingt-six personnes grièvement blessées. Heureusement les secours affluaient.

A six heures, les deux pompes à vapeur et les dix pompes des dépôts des Brotteaux et des Charpennes fonctionnaient sur tous les points contigus à la maison incendiée.

Quelques instants après, tout danger avait disparu. Une épaisse fumée continuait seule à s'élever au-dessus des amas de ruines créés par le fléau dévastateur.

Une foule énorme, qu'on peut évaluer à 15,000 personnes, est venue dans la soirée contempler les désastres et, comme toujours, on exagérait les conséquences déjà si graves. On a dû prendre des mesures de police pour interrompre la circulation aux abords de la maison incendiée.

—Le conseil municipal de Verdun vient d'adresser la lettre suivante à Mme Thiers:

Verdun (Meuse), le 1er juillet 1878.

Madame,—Paris et la France entière ont célébré hier la première fête de la République.

Le conseil municipal de Verdun, tenant à honneur d'associer à cette fête nationale le nom du grand citoyen qui fut à la fois le libérateur du territoire et le fondateur de la République, a décidé, à l'unanimité, dans sa séance de ce jour, que l'une des places de la ville porterait le nom de M. Thiers.

Nous nous empressons, madame, de vous faire connaître cette décision, en vous assurant de notre reconnaissant souvenir pour l'illustre et regretté citoyen que la France a perdu.

Daignez agréer, madame, l'hommage de notre profond respect.

LE MAIRE, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL.

UN BOUILLON UN PEU CHER.—A propos des exigences de messieurs les hôteliers et de la note fantastique qui a été présentée au shah de Perse pour les deux jours qu'il est resté à Fontainebleau, le *Figaro* raconte l'anecdote suivante:

Un Anglais voyageant en Suisse, prit une tasse de bouillon dans un hôtel, qui la lui fit payer 10 francs. Il écrivit à l'hôtelier, quelques jours après, d'un pays éloigné, *sans affranchir*; les ports de lettres étaient chers à cette époque:

"Monsieur, votre bouillon était bon, mais un peu cher."

A des mois d'intervalle, il renouvelait sa vengeance par les moyens les plus imprévus et les plus divers. Une bourriche arrivait, d'où l'on voyait sortir des pattes de gibier; mais il n'y avait autre chose qu'une lettre, toujours la même.

"Monsieur, votre bouillon était bon, mais un peu cher."

Un jour, l'hôtelier reçoit des colonies une caisse avec cette étiquette: *Café supérieur*, etc. Il paye, ouvre et trouve la sempiternelle lettre.

"Monsieur, votre bouillon, etc."

On écrivait au susdit hôtelier pour retenir des appartements; il ne pouvait, sans risquer de perdre sa maison, refuser les lettres, et il était continuellement attrapé.

On avait raconté l'affaire dans un journal anglais. Dans le guide, on cherchait l'hôtel où l'on pouvait descendre. Arrivé à celui-là, on lisait que c'était l'hôtel dans lequel était descendu l'Anglais en question. Le voyageur riait et se disait: j'aime mieux descendre dans un autre hôtel.

Le malheureux hôtelier fut ruiné, et celui qui eut le courage d'acheter l'hôtel fut obligé d'en changer l'enseigne.

Il est onze heures du matin, le thermomètre marque vingt-huit degrés à l'ombre.

Deux employés de ministère déjeunent, dans leur bureau, d'une tranche de fromage d'Italie couchée sur le papier que l'on sait...

—Ah! dit le plus gros en s'épongeant le front, qu'il ferait bon déjeuner au frais...

—Aux frais de l'Etat, surtout! hasarde l'autre.

Bulletin météorologique.

Mardi 23 juillet, 3 h. 42 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	93	Memphis, Tenn	88
Corsicana, Tex	91	Mobile, Ala	84
Cairo, Ill	78	Montgomery, Ala	95
Cincinnati, O	81	Nashville, Tenn	86
Davenport, Iowa	78	New Orleans, La	91
Dubuque, Iowa	76	Omaha, Neb	88
Galveston, Texas	88	Pittsburgh, Pa	83
Indianola	88	Savannah, Ga	88
Keokuk, Iowa	84	Shreveport, La	82
Key West, Fla	91	St Louis, Mo	83
La Crosse, Wis	75	St Paul, Minn	77
Leavenworth, Kas	86	Vicksburg, Miss	90
Louisville, Ky	78	Yankton, D. T	74

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (ceux les plus basses).

Augusta	3.11	Nashville, Tenn	8.00
Cairo, Ill	13.02	New Orleans	6.09
Cincinnati, O	6.04	Omaha, Neb	12.02
Davenport, I	5.01	Pittsburgh, Pa	2.00
Keokuk, Iowa	4.01	Shreveport, La	20.06
La Crosse, Wis	3.02	St Louis, Mo	18.11
Leavenworth, K	13.08	St. Paul, Minn	3.10
Louisville, Ky	6.00	Vicksburg, Miss	27.00
Memphis, Tenn	16.02	Yankton	7.00

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

W. U. SIMONS

Sergent Signal Service, U. S. A.

Une vérité indéniable.—Vous méritez de souffrir et si vous menez une vie misérable dans ce monde si beau, c'est entièrement votre faute et il n'y a qu'une excuse pour vous—votre préjugé déraisonnable qui a tué des milliers de gens. Le seul essai vous montrera bientôt que le "Green's August Flower" vous guérira de la maladie du foie ou de la dyspepsie et de tous leurs misérables effets, tels que le mal de tête, les palpitations du cœur, les aigreurs de l'estomac, les constipations, les bouffées de tête, de la prostration nerveuse, de la maladie, etc... L'August Flower se vend maintenant dans toutes les villes du continent et il n'y a pas un droguiste qui ne vous parle de ses guérisons merveilleuses. Vous pouvez acheter une bouteille d'échantillon pour 10 cents. Trois doses vous soulageront.

MÈRES, MÈRES, MÈRES.

Ne manquez pas de vous procurer le sirop connu sous le nom de "Mrs Winslow's Soothing Syrup" pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, règle l'intestin, et en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après 14 devant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

Décédée hier, à 1 heure de l'après-midi, M. C. S. SAUVINET, à l'âge de 49 ans, natif de la Nlle-Orléans. Les parents, amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le convoi devant partir de l'encoignure Dauphine et Kerlerec, à 10 heures du matin.

Décédée hier, mardi, le 23 juillet 1878, à 5 heures P. M., à l'âge d'un an, MARIE PAULA SEGHERS, fille de Dominique Edouard Seghers et d'Alice Verlein DeGray. Les amis et connaissances des familles Seghers, Verlein DeGray et Bebelanc, sont respectueusement priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi mercredi, à 5 heures. Le convoi partira de la résidence de son père, No 151 rue Bourbon, entre St-Pierre et Orléans.

ENTREPOT DE TAPIS.

17 ....Rue de Chartres..........17

NOUS venons de recevoir et nous offrons A TRÈS BAS PRIX 800 rouleaux de nattes.

Planches, à carreaux rouges, fantaisie;

TAPIS de tous genres et de toutes qualités;

TOILES CIRÉES pour planchers et tables;

STORES, Dessus de tables et de pianos;

RIDEAUX et Etoffes à meubles.

BROCATELLES, CATELINES, TERRIES, &C., &C.

A. BROUSSEAU & SON.

Artillerie d'Orléans.—Messieurs les officiers du Régiment d'Artillerie d'Orléans; Messieurs les officiers du Bataillon d'Artillerie de Campagne d'Orléans, et Messieurs les membres de la Direction de l'Association du Tombeau de l'ancien Bataillon d'Artillerie d'Orléans—sont priés, sans autre notice, de vouloir se trouver JEUDI, 25 juillet, à midi, au bureau du Major P. E. Théard, No. 40, rue Royale, pour affaire de la plus haute importance.

Par invitation du Président de l'Association.

M. A. CALONGNE, Secrétaire.

24juillet—2fois

Au lieu du [illegible] une de celles que ces [illegible] de l'Assomption des Mères Chrétiennes, la [illegible] prie les [illegible] qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St Louis à la messe qui sera dite à 7 heures, vendredi, 26 juillet.

24juil—

Mairie de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1878.

DES soumissions cachetées seront reçues jusqu'à Mardi 30 juillet, à 10 heures du matin, pour la construction de l'école McDonogh, coin des rues Prieur et Palmyre, 1er District Municipal, selon le plan et spécification qui se trouvent dans le Bureau du Maire.

Les commissaires se réservent le droit de refuser les offres faites.

EDW. PILSBURY, Maire.

J. C. DENIS, Administrateur des Finances.

J. G. BROWN, do des Comptes Public.

Commissaires du McDonogh School Fund.

24juil—au 30

TRANSFERT DE MAGASIN.

ELKIN & CO.,

168..........RUE DU CANAL..........168

se proposant de transférer leur magasin au No. 100 RUE DU CANAL, vers le 1er septembre offrent de GRANDS AVANTAGES aux acheteurs de

TAPIS,

TOILES CIRÉES, NATTES, &c. afin de diminuer leur stock.

24 juillet—1m

Office of Importers' Bonded Warehouse Co., coin des rues Conti et Peters, Nouvelle-Orléans 22 juillet 1878.—Une seconde assemblée des actionnaires de cette compagnie aura lieu JEUDI prochain, 25 juillet à 9 heures 1/2 A. M., au bureau de la compagnie. Les actionnaires sont priés d'être ponctuels.

CHS. GUESNON, Secrétaire

23 juil—3 f

LIGNE RAPIDE DE MOBILE

Deux Magnifiques

EXCURSIONS !!

Une piastre le billet, aller et retour.

Quand donné entre la Nlle-Orléans et le Cyrsion, à la Baie St. Louis,

Samedi, 27 Juillet 1878.

Régates à Biloxi, mardi 30 juillet.

Le train quittera la gare au pied de la rue du Canal à 7 heures et demie du matin, et sera de retour à 9 heures 44 minutes du soir.

Les billets seront en vente au coin des rues Camp et Commune, la veille de chaque excursion, et le matin même du départ, au Dépôt.

24 juil—6f—PP

Grandes Régates.

IL y aura à Biloxi, mardi 30 juillet, des régates pour yachts de 1re, 2e, 3e et 4e classe. Les règlements seront ceux du Southern Yacht Club.

1re classe	$125
2e	90
3e	65
4e	45

Tous les yachts de Mobile, de Point Clear et du Mississippi Sound sont invités à y prendre part.

Le chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Mobile émettra des billets d'excursion bons pour ce jour.

Prix des billets, aller et retour une piastre.

23juil—jusq 30

CALICOTS A 3 sous la YARDE.

Coton sans apprêt (sans amidon) 4 1/2 cts la yard.

La meilleure Mousseline Batiste d'une yarde de largeur, à 6 cts, la yarde.

Linen check à 5 cts la yarde.

Linen lawn à 8 cts la yarde.

Bas fil Delisle (bien finis) à 25 cts la paire.

Gants fil Delisle, 2 boutons, à 10cts la paire.

Tussor noire française à 25 cts la yarde.

Toutes nos fines soieries pour robes, dentelles véritables, à moitié prix avant l'inventaire du stock chez

DANZIGER,

NO 157 DE LA RUE du CANAL,

Entre Bourbon et Dauphine.

Nos clients et amis se souviendront que notre ancienne succursale au coin des rues Royale et St. Philippe, est fermée. 21 juil—1 f

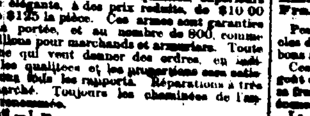

J. SAGET,

198..........Chartres..........198

VIENT de recevoir un grand assortiment de fusils de différentes qualités, supérieurs et très élégants, à des prix réduits de $10 00 jusqu'à $125 la pièce. Ces armes sont garanties pour la portée, et au nombre de 900, comme échantillons pour marchands et armuriers. Toute personne qui veut donner des ordres, en indiquant les qualités et les proportions sera satisfaite sous tous les rapports. Réparations à très bon marché. Toujours les cheminées de la première qualité.

21 juil—1 m.

AUX DAMES!

Confections toile des meilleurs goûts,

Détaillées aux prix de gros.

Confection de deux pièces, $2.50; confection de trois pièces, $3.00, expédiées par le courrier, franc de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'exprès, à nos frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et en avons déjà vendu des milliers; ils sont bien faits, élégamment garnis de brun ou de noir, et la partie supérieure est en lacet blanc.

Le buste a de 38 à 42 pouces. [illegible] Les dames qui voudront être nos agents et vendront 10 confections en recevront une gratis. Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat, et écrire de même le tout pour qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant à droit à la nouvelle [illegible] et au nouveau [illegible] de Foster. Adresser toutes les demandes à

G. W. FOSTER & CO.,

172 à 184 E. Madison St. Chicago.

SALON DE BARBE

—DE—

JULES MAILLEVIN,

No. 149 1/2, RUE DU CANAL,

Près Carondelet.

REDUCTION DE PRIX

Barbe	15 cts
Coupe de Cheveux	35
Lavage de Tête	25
Barbe, coupe de cheveux et lavage de tête	75

JULES MAILLEVIN, Propriétaire.

Pour Trésorier d'Etat,

JUST COMBS, d'Ascension.

Candidat sujet à la décision de la convention démocratique de Baton-Rouge.

17 juil—

10 cts. l'Excursion.

TOUTE personne désirant jouir de l'excellente brise du fleuve et passer une agréable après-midi, pourra le faire moyennant DIX SOUS. Cet bateau-ferry donnera le droit d'y demeurer toute l'après-midi pourvu qu'on ne le quitte pas d'un instant. Enfants au-dessus de trois et au-dessous de douze ans, moitié prix; enfants au-dessous de trois ans, gratis.

20juil—

Université de l'Etat de la Louisiane

—ET—

Collège agricole et mécanique,

BATON-ROUGE, Louisiane.

ORGANISATION MILITAIRE.

LA DIX-NEUVIÈME session commencera le 5 octobre prochain et finira le 4 juillet 1879.

DÉPENSES.

Dépenses fixes par mois—Pension, logement et soins de domestiques, $11, blanchissage et raccommodage, $2; combustible et éclairage, 50 cts; soins de médecin, $1. total $15. on pour les neuf mois de session, $135, ou payable mensuellement d'avance dans cette proportion si l'élève ne fait qu'une partie de la session.

Les dépenses éventuelles par session sont évaluées ainsi qu'il suit: uniforme, vêtements et casquettes $50, livres et fournitures, $10, médicaments, $2, casse et accidents, $3, total, $65, payables $40 à l'entrée au collège et $25 le 1er janvier. La balance non dépensée est remboursée.

Dépenses totales, fixes et casuelles, par session de neuf mois, $200.

Les élèves peuvent entrer au collège en un tir à quelque moment que ce soit pendant la session. Ils n'auront à payer qu'à partir de la date de leur entrée et pour le temps qu'ils auront passé au collège.

Ils peuvent prendre pension à Bâton-Rouge au prix demandé par l'Université.

L'enseignement et l'usage de la Bibliothèque et du cabinet de physique sont gratuits.

Exercices militaires.—Ces exercices sont obligatoires. Les élèves peuvent être nourris et logés à l'Université ou dans la ville de Bâton Rouge. Ceux qui demeurent à l'Université sont, la nuit comme le jour, soumis à la discipline militaire. Les élèves qui prennent pension et logent à Bâton Rouge ne sont soumis à la discipline militaire que quand ils sont à l'Université.

Instruction religieuse.—On reçoit à l'Université l'instruction catholique ou protestante. Le dimanche les élèves devront suivre les exercices religieux dans les églises de Baton Rouge que leurs parents auront désignées.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à D. F. BOYD, Président.

18 juil—3m

CHAUSSEZ-VOUS

—A—

L'Étoile Rouge

Coin Douane et Bourbon.

18juil—1a

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—

Sur risques de feu	$46,624 44	
Sur risques de rivières	6,776 97	
Sur risques de mer	6,975 34	$60,375 75
Moins—Primes non expirées	$15,845 87	
Moins — Primes réassurances	1,640 93	$17,486 80
Montant net des primes reçues		$42,888 95
Plus—Primes non-expirées de 1877		10,090 34
		$52,979 29

Pertes, etc., payées dans la même période

Sur risques de feu	$3,041 10
Sur risques de rivière	1,136 87
Sur risques de mer	8,569 35
Réfaction (rebate)	7,817 17
Réassurances	2,814 19
Taxes	2,177 36
Loyer	1,200 00
Impressions et annonces	[illegible]
Bureau des assureurs	1,252 95
Dépenses, etc., moins intérêt	2,651 82 — $30,949 91
Épargne net	$22,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes en voie de recouvrement	$9,594 55
Actions de banques et autres actions	56,028 40
Propriétés foncières	18,127 00
Prêts garantis	9,340 01
Prêts sur hypothèque	11,743 91
Effets à recevoir	3,313 30
Mobilier et installations de bureau	3,150 43
En caisse	15,598 81
Total de l'actif	$133,473 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.

JNO. WILSON, Vice-Président.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878.

JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent à TOUS les assurés sur leurs primes participantes en plus des 15 0/0 déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

14juillet—1m

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat,

25juin LEON BELLAGUET.

FABRIQUE DU SUD.

EXTRAITS CONCENTRÉS

—DE—

ATKINSON.

EXTRAITS - - - - - SAVEURS, POUR LA CUISINE.

Vanille, Limon, Fraise, Orange, Amande, Pêche, Céleri, Gingembre, Framboise, Rose, Ananas, Banane.

Pourquoi acheter, des villes du Nord, des articles de ce genre quand nous en avons de tout aussi bons à nos portes!

Ces extraits sont des plus concentrés et ont le goût exquis, l'arome délicieux du fruit dans toute sa fraîcheur. Il n'y a rien de meilleur et de plus économique pour la cuisine.

La supériorité de ces extraits consiste en leur concentration et leur parfaite pureté.

Fabricants et propriétaires,

W. T. Creamer & Co.,

Chimistes,

Au No 94 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans, Lne.

A vendre, en gros, par Thos. W. G. LYON & Co., grocers, à la Nlle-Orléans, Lne.

Demandez à votre épicier les "extraits d'Atkinson." Vous ne trouverez rien de comparable sur la place.

20juin—3m—MarJ8

FOURNEAU

ROBERT E. LEE.

CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'être mis sur le marché de la Nlle-Orléans. Il est fait en Géorgie, et on le présente au public en déclarant qu'il est l'égal des meilleurs fourneaux connus actuellement ici. L'assertion est accompagnée d'une garantie pleine et entière. Le soussigné l'offre, en outre, à VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.

JAMES H. REYNOLDS,

Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur,

Plombier, posage de tuyaux de gaz et de machinerie à vapeur, fourneaux de cuisine, et pompes.

90..........rue Baronne..........90

Entre les rues Union et Perdido.

1er mai—1 an NLLE-ORLEANS, LNE.

AUX FAMILLES.

LE MALAKOFF BITTERS

se trouve en vente chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné, afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales que possède ce Bitter.

Propriétaire, Alph. WALZ,

21 mars—1f 26 rue Conti.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 juillet—CLASSE NO 173

Tirage de 4 heures P. M.

77	39	33	46	35	16	28	1	55	14	70	17	71

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature, ce 23 juillet 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN

LOUIS H. FILIE,

Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

Hôtels, Restaurants, &c.

GRANDE ILE SHADY GROVE HOTEL

M. DUBUCLET D'AUTERIVE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a fait de la belle résidence de M. Honoré Coulon, à la Grande Ile, un excellent hôtel où il est prêt à recevoir les voyageurs et les touristes. Les prix sont très modérés. On trouvera chez lui tout le confort désirable.

On peut avoir des renseignements sur le Shady Grove Hotel en s'adressant au Dr. Geo. W. LEWIS, 180 rue du Canal, ou à M. J. SAMBOLA 260 rue Decatur.

6 juil—1m

MONTROSS HOUSE,

(Hôtel Montross),

A BILOXI, MISSISSIPPI.

Est ouvert et restera ouvert tout l'été et l'hiver.

LE propriétaire annonce à ses amis et au public qu'il a mis à neuf et a l'intention d'en faire un agréable établissement d'été et d'hiver. Il ne négligera rien pour satisfaire tout le monde.

Il a loué, pour plusieurs années, ce vaste et délicieux hôtel, connu jadis sous le nom de "Shady Grove." Il l'a fait réparer et repeindre et la transforme en "retraite de célibataires, de clubs et de compagnies." Un immense terrain couvert de chênes offre tous les agréments nécessaires à ceux qui voudraient y établir des campements ou y donner des pique-niques.

Les deux hôtels sont sur la plage et à 600 pieds du golfe du Mexique. C'est l'endroit qu'il faut aux amateurs de courses en bateaux et de pêche.

Les voyageurs peuvent prendre leurs repas à raison d'UNE PIASTRE, et les bains de leur côté pour rien.

S'adresser à

P. J. MONTROSS, propriétaire.

J. BENJ. CHANDLER, Mechanics & Dealers Exchange,

18 juin—1 1/2 m 47 rue St-Charles

THE ROYAL,

A Hamilton, Ontario, Canada.

THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe et principalement en vue du confort des passagers. Il réunit tous les agréments que des dernières [illegible]. Les chambres sont grandes et bien aérées. [illegible] règne, pendant les mois d'été, une fraîcheur délicieuse. La [illegible] est excellente. On prend des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel. The Royal a pour succursale

THE OCEAN HOUSE,

Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même, à Burlington Beach. Les fraîches brises du lac Ontario, d'un côté, et de Burlington Bay, de l'autre y entretiennent une température délicieuse. On y trouve, en outre, les avantages de la pêche, des promenades sur l'eau, des navigations sur la rivage, etc. Les pensionnaires du Royal peuvent, sans augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House.

L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats Unis.

Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à

HOOD & BROTHER, propriétaires, Hamilton, Ontario.

HOTEL DE L'EUROPE,

A BILOXI.

M BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Les prix sont très modérés.

1 juin—2m

BLADON SPRINGS,

(Sources de Bladon),

DANS L'ALABAMA,

Ouverture le 1er Mai 1878.

L'HOTEL de ces fameuses Sources, qui sont considérées comme les premières du Sud, sera ouvert le 1er mai 1878. Les personnes atteintes de maux chroniques d'estomac et d'entrailles, de maladies des reins, de la vessie, de la syphilis, sous toutes les formes, de rhumatismes, les femmes atteintes des affections dont elles souffrent habituellement—ne devraient avoir recours à un meilleur moyen de guérison que l'usage de ces eaux dont les propriétés médicinales du Sud ont constaté l'efficacité. Un chimiste de premier ordre en a fait l'analyse et a déclaré qu'elles sont les meilleures du monde.

Ceux qui cherchent le plaisir trouveront à l'établissement de la bonne musique, une salle de bal, des salles pour les amateurs du patin. On trouvera à la buvette les liqueurs et les vins les plus fins.

Les steamers qui transportent la malle des Etats-Unis partent de Mobile tous les mardis et vendredis soir. Aller et retour, $17, et le billet est bon jusqu'à ce qu'on s'en serve.

Il y a une malle tous les jours, excepté le lundi.

Pension, $40 par mois,

$12.50 par semaine.

Pour l'analyse et les particularités, s'adresser à J. CONNER & CO., Bladon Springs, Choctaw County, Ala.

Ou à I. L. LYONS, Agent, Au coin des rues Camp et Gravier, Nlle-Orléans.

Californie! Californie!!

GOLDEN CHAMPAGNE,

—VIGNOBLE DE—

GUSTAVE MAHÉ,

à San Matéo.

ANT. GIRAUD,

AGENT POUR LE SUD,

48..........Rue Decatur..........48

OFFRE au commerce un nouvel envoi de ce Champagne qui a été introduit il y a 4 mois à peine avec tant d'avantage sur notre marché.

Ce vin, tant par ses qualités que par son bon conditionnement, en outre de la modicité de son prix peut être comparé avec avantage à bien des marques de champagne importées directement.

23 juin—

Office of Importers' Bonded Warehouse, coin des rues Conti et Peters, Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1878.—Conformément à la 1ère section de la charte de cette compagnie, une assemblée semi-annuelle des actionnaires aura lieu le 22 présent à midi, au bureau de la compagnie.

PHI. GUESNON, Secrétaire.

16 juil—6

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.—Nlle Orléans, 11 juillet 1878.—A une assemblée du Bureau des directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer sur demande, le dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

12 juillet—15f.

AVIS.—Bureaux de la compagnie d'Assurance du Peuple.—Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1878.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu le MARDI, 22 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux de la compagnie, No 10 rue Carondelet.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

13juil—13au23

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.—Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1878.—A une réunion spéciale du Bureau des Directeurs, tenue le 3 juillet, il a été déclaré un dividende de deux et demi pour cent à prendre sur les gains des trois derniers mois et payable aux actionnaires à partir du 20 courant.

WALTER V. CROUCH.

10 juil—10 f.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans; 124 rue du Canal,—Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1878.—A partir du dimanche, 7 juillet 1878, des billets—aller et retour—pour le Nouveau Lac, seront vendus 15 cents, à l'intersection des rues Canal et Carondelet. Les personnes négligeant de se pourvoir de billets paieront comme suit:

Cinq cents de la ville aux Cimetières ou vice versa.

Cinq cents des Cimetières au Nouveau Lac ou vice versa, ou à n'importe quel endroit, entre ces deux points.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

6 juil—1m

Bureaux de la Compagnie d'Assurance du Crescent.—Nlle-Orléans, 25 juin 1878.—Avis est par le présent donné que le capital de cette compagnie a été réduit par un vote unanime des actionnaires le 3ème jour du mois de juin, et que la dite réduction a été confirmée par les actionnaires le 19 juin 1878. Tous les certificats d'actions sont par le présent rappelés et la proportion de nouveaux certificats sera émise à la place, dans la proportion de trois actions du stock réduit pour cinq du stock réduit. Tout l'intérêt de ce qui est sur le stock en moins et au-dessous sera calculé sur le nouveau stock ou stock réduit. Les actionnaires voudront bien rendre leur ancien stock et recevoir le nouveau le plus tôt possible.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

26juin—1m